

## POINT DE VUE

### QUELQUES NOTES SUR LA COMMUNAUTE JUIVE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

par  
**Roger KLOTZ**

Des quatre « saintes communautés » juives du Comtat-Venaissin pontifical, celle de l'Isle sur la Sorgue est peut-être la moins connue. Dans l'agglomération, les plaques de la Rue Hébraïque et de la Place de la Juiverie rappellent les lieux où vécurent les Juifs. Le cimetière israélite, situé à quelques kilomètres de la ville, est en cours d'inscription au patrimoine national. Nous avons essayé de faire une synthèse de ce que l'on sait de la Communauté juive de l'Isle sur la Sorgue.

Jules Farber dit que la présence de Juifs à l'Isle sur la Sorgue remonte à l'époque romaine. C'est cependant dans un « état des finances municipales de 1268 »<sup>1</sup> que l'on voit apparaître la Communauté juive de la ville, sans qu'on puisse en déterminer l'importance. En 1453, Les Juifs de l'Isle sur la Sorgue durent se regrouper en une rue. Un document de 1490 situe la synagogue à proximité de l'Eglise Saint-Laurent. Il y a là toute une symbolique : La Communauté juive était à la fois protégée et étroitement surveillée par l'Eglise catholique à l'ombre de laquelle elle vivait. René Moulinas a fort bien expliqué les mécanismes théologiques qui ont poussé l'Eglise romaine à maintenir le peuple Juif dans la misère et l'humiliation :

« Les malheurs qui ont atteint les Juifs, après leur refus de reconnaître Jésus de Nazareth et sa mise à mort, servent à prouver aussi la divinité de leur victime : la destruction de Jérusalem, la dispersion des Juifs et leur déchéance ont été voulus par Dieu pour servir à l'édification des autres nations tout autant que pour punir les coupables. Il faut donc laisser subsister ce peuple-témoin et même le protéger pour l'empêcher de disparaître mais, en même temps, conformément au décret divin qui l'a frappé, il faut

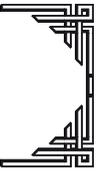
le maintenir dans une condition d'humiliation permanente. »<sup>2</sup>

Jules Farber décrit la « Carrière » de l'Isle sur la Sorgue, qui était située près de l'ancienne porte d'Avignon :

« La « juiverie » s'étendait sur une superficie d'un hectare environ ; elle était trois fois plus vaste que celle de Cavaillon et un mur élevé l'isolait du reste de la cité. Il y avait deux entrées : la petite porte donnait dans la Rue de la Cavalerie et la grande était située au bout de la Rue Hébraïque. En 1523, l'Evêque de Cavaillon autorisa la construction d'un temple (*sic*)<sup>3</sup>, qui ne fut achevé que dix ans plus tard. »<sup>4</sup>

Par René Moulinas, on sait que la synagogue, située au sud-est, n'était enclavée dans les maisons mais qu'elle était bordée par une autre petite place. La carrière de L'Isle sur la Sorgue, plus aérée que celle de Carpentras, avait, au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, 300 ou 400 habitants. A la même époque, la carrière de Carpentras possédait un millier d'habitants. René Moulinas note également que la communauté de l'Isle ne formait, sur le plan administratif et financier, qu'un seul corps avec celle de Cavaillon. Les Juifs comtadins n'étaient pas hospitaliers envers les Juifs venant d'autres communautés. Armand Lunel explique cela d'abord par « la crise du logement qui sévissait dans toutes les *carrières* »<sup>5</sup> mais surtout par la peur de perdre toutes les garanties acquises au fil du temps. Il cite le procès-verbal d'une émeute provoquée à l'Isle sur la Sorgue par des vagabonds ashkénazes. L'intérêt de ce document est surtout d'être réutilisé, d'une manière romanesque, dans *Nicolo-Peccavi*.

A la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, les Juifs de l'Isle vivent du prêt et de la friperie et sont, d'après René Moulinas, « d'assez pauvres diables »<sup>6</sup>. 80% des créances ne dépassent pas 50 livres. Les prêts consentis sont des prêts à la consommation d'une durée de 6 mois à un an ; il est fréquent que cette durée soit prolongée. Les clients des Juifs sont des campagnards de l'Isle ou des villages avoisinants du Luberon. René Moulinas voit apparaître au 18<sup>ème</sup> siècle des signes d'enrichissement. On voit apparaître dans la clien-



## POINT DE VUE

tèle des Juifs des bourgeois, des notaires, des ecclésiastiques. Ils deviennent également marchands de chevaux et participent aussi au développement du commerce des vers à soie. René Moulinas souligne l'importance des dots apportées, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, par les jeunes filles qui se marient. Les Juifs de l'Isle dominant donc la vie économique locale. Jules Farber note que, en 1768, 120 filatures sur 200 travaillaient pour des Juifs. La richesse de la communauté permit en 1759 de reconstruire la synagogue. L'activité commerciale des Juifs déborde donc sur tout le royaume de France. L'importance de leur fonction d'intermédiaire est révélée par une faillite qui, déclenchée à Narbonne en 1777, provoqua une série de krachs en chaîne à l'Isle sur la Sorgue et à Cavaillon.

La Révolution eut des conséquences importantes pour les Juifs comtadins. Dès le rattachement d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France en septembre 1791, le statut juridique de « Juif du Pape » s'effaça devant celui de « citoyen actif ». Le port du chapeau jaune fut supprimé à l'Isle en octobre 1791. L'adhésion des Juifs de l'Isle aux idées révolutionnaires et à la République se manifesta rapidement. Jules Farber signale, entre 1789 et 1791, deux dons de la Communauté juive de l'Isle, l'un pour aider à lutter contre la famine qui sévissait dans la ville, l'autre pour participer aux dépenses de l'armée de Vaucluse. Dans les deux cas, les Juifs de l'Isle témoignait leur solidarité envers leurs concitoyens. Cette fraternité patriotique apparut d'une manière plus grande encore au moment des troubles fédéralistes de 1793. La synagogue, mise à feu en juillet 1793 par les troupes de la Convention, fut réquisitionnée comme les autres lieux de culte. Jules Farber ajoute :

« Le 30 août [1793], dans un geste patriotique, la communauté juive offrit à la nation tous ses objets rituels en argent. Le Maire de la Ville, orfèvre de son état, s'inquiéta comme il se devait du fait que cette donation gracieuse, procédant d'un geste spontané, avait été effectuée sans déclaration légale de transfert. Il diligenta une enquête, qui établit que certains fonctionnaires municipaux avaient tenté de s'approprier les objets. »<sup>7</sup>

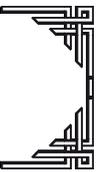
Il y a dans ce « geste patriotique » une certaine

grandeur qui consiste à offrir à la Nation entière des objets précieux que convoitaient des agents municipaux concussionnaires.

René Moulinas note que le dénombrement communal de 1795 relève 24 familles seulement comprenant 102 personnes. Jules Farber signale que, en 1800, le bâtiment synagogal servait à entreposer des pierres et que, en 1813, il ne restait que 23 Juifs à l'Isle-sur-la Sorgue. Béatrice Jadot, Conservatrice des Archives Municipales, nous a assuré qu'il n'y avait pas eu, en 1808, de déclarations de prise de noms. Les murs de la synagogue menaçant ruine, le Conseil Municipal souhaite démolir l'immeuble. Samuel David Abram, qui habitait une maison voisine, s'y opposa. La démolition intervint en 1856. La grille qui, dans la synagogue, séparait les hommes des femmes, est aujourd'hui dans la Collégiale Notre-Dame des Anges et délimite l'espace où le prêtre dit la messe. Cette destruction du bâtiment synagogal symbolise bien la fin d'une communauté qui n'existait plus depuis la Révolution. Gérard Milesi estime que l'on assiste à une « déjudaïsation lente et progressive de l'Isle sur la Sorgue »<sup>8</sup> et que l'on assiste à l'émergence d' « un judaïsme encore plus domestique ». Le fils de David Samuel Abram, Israël Adolphe, a été Maire de l'Isle sur la Sorgue de 1870 à 1874. Nommé à la déchéance de Napoléon III, il était sans doute foncièrement républicain. Peut-être Israël Adolphe Abram se souvenait-il que c'est la 1<sup>ère</sup> République qui a donné aux Juifs le titre de Citoyen.

La Ville de l'Isle sur la Sorgue est aujourd'hui soucieuse de préserver le seul élément qu'elle garde de son passé juif. Il s'agit du Cimetière juif où Israël Adolphe Abram est enterré. Nous savons que la Municipalité s'attache à en faire un lieu de mémoire, par respect d'abord pour ceux qui y sont enterrés, comme témoignage enfin du passé de la cité. Ce cimetière, que la seconde guerre n'a pas gommé, doit être considéré, de la même façon que le Cimetière des Juifs de Saint-Rémy de Provence, comme un monument historique.

<sup>1</sup> Farber (Jules) – *Les Juifs du Pape en Provence*. Arles, Actes



## POINT DE VUE

Sud, 2003. P. 279.

<sup>2</sup> Moulinas (René) – *Les Juifs de l'Isle-sur-Sorgue au 18<sup>èmes</sup> siècle*. Communication présentée aux Journées du Lubéron de 1979 et tirée de la thèse de Doctorat d'Etat de M. Moulinas. Texte retranscrit par les Archives Communales de l'Isle sur la Sorgue, à l'occasion de la journée européenne de la culture juive, le 2 septembre 2001.

<sup>3</sup> Le mot « temple » est utilisé une seconde fois pour désigner la maison juive de prières de l'Isle sur la Sorgue. Ce terme est employé en concurrence avec le mot « synagogue ». Il serait intéressant de savoir si cela correspond au texte anglais de M. Farber.

<sup>4</sup> Farber (Jules) – Op. Cit. P. 281.

<sup>5</sup> Lunel (Armand) – *Juifs du Languedoc, de la Provence et des Etats français du Pape*. Paris, Albin Michel, 1975. P. 115.

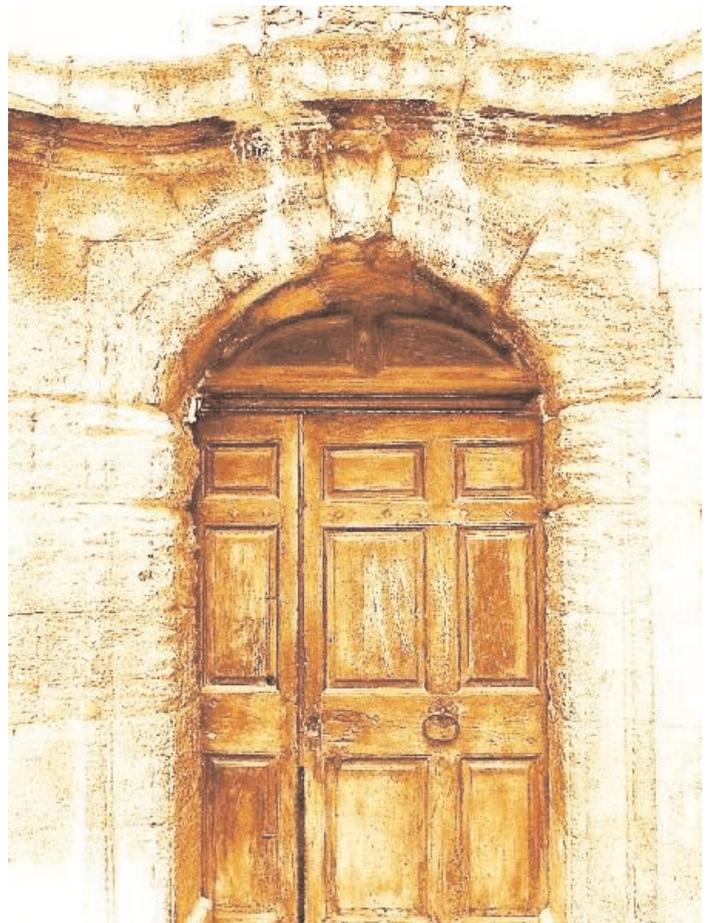
<sup>6</sup> Ibidem P. 4.

<sup>7</sup> Farber (Jules) – Op. Cit. P.

<sup>8</sup> Milesi (Gérard) – *Les Juifs de l'Isle sur la Sorgue au XIX<sup>ème</sup> siècle*. Mémoire de Maîtrise d'histoire présenté devant l'Université Paul Valéry de Montpellier, sous la direction de M le Professeur Iancu, en 2001. P. 40.



L'impasse de la maison juive, vestige de l'ancienne carrière de l'Isle sur Sorgue



La porte juive au fond de l'impasse.



## POINTS DE VUE



Tombe de Michael Israel ABRAM à l'Isle sur Sorgue



Le cimetière juif de l'Isle sur Sorgue